

#### DURÉE

2,00000 jours (soit 15 heures)

#### DRIX

550 € par participant Soit 660 € TTC Frais de repas et d'hébergement non inclus

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tous les professionnels de la distribution d'assurances assujettis à l'obligation de formation annuelle :

- Agents généraux d'assurance
- Courtiers d'assurance
- Mandataire d'assurance
- Intermédiaire d'assurance
- Mutuelles
- Salariés d'entreprise d'assurance
- Toutes entreprises qui présentent, proposent où aident à conclure des contrats d'assurance ou de réassurance ou à réaliser d'autres travaux préparatoire à leur conclusion.

#### **PRÉREQUIS**

Posséder une bonne connexion internet Navigateurs : Firefox, Chrome,

Safari

#### **PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation!

#### **FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

#### **ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

# E-Learning: PACK01DDA - Professionnels de l'assurance (15 heures)



Les objectifs de la formation e-learning assurance 15h

- Appréhender les principaux changements apportés par la Directive Européenne sur la Distribution d'assurance (DDA) et les acteurs assujettis
- Comprendre l'assurance et ses acteurs (caractéristiques, branches, réglementation...)
- Identifier les caractéristiques essentielles du contrat d'assurance
- Identifier les règles d'informations de l'assurable avant conclusion du contrat
- Identifier les principes essentiels de la proposition d'assurance
- Identifier les acteurs de l'intermédiation en assurance
- Appréhender les conditions d'accès et d'exercice des intermédiaires ainsi que les conditions d'immatriculation à l'ORIAS
- Identifier les principes essentiels de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Identifier les principes essentiels de l'assurance vie individuelle
- Appréhender les régimes matrimoniaux
- Identifier les principes essentiels de l'assurance santé
- Identifier les principes essentiels de l'assurance automobile
- Appréhender la réglementation en matière de protection des données de la clientèle (RGPD)
- Identifier les 8 règles essentielles pour une bonne hygiène informatique





### Programme de la formation e-learning assurance 15h

- Les 5 piliers de la DDA (1h30)
- Comprendre l'assurance et ses acteurs (45 min)
- Les caractéristiques essentielles du contrat d'assurance (1h)
- L'information de l'assurable avant conclusion du contrat (1h30)
- La proposition d'assurance (45 min)
- La police d'assurance (45 min)
- Les acteurs de l'intermédiation en assurance (1h)
- Les conditions d'immatriculation à l'ORIAS (1h)
- Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme (1h30)
- L'assurance vie individuelle (1h)
- Les régimes matrimoniaux (1h30)
- L'assurance santé (1h30)
- L'assurance automobile (1h30)
- Protection des données personnelles de la clientèle (1h15)
- 8 règles pour une bonne hygiène informatique (1h)



Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOPI



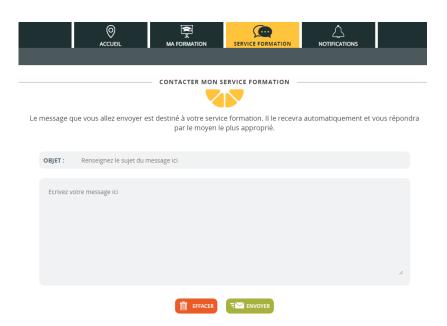




## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:formation@ofib.fr">formation@ofib.fr</a>. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



<u>Attention</u>: la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.